

Voici une remarque qui nous est familière : « avec le nombre de pays minés, ce sont des milliers de vos machines qu'il faut, vous devez avoir un formidable carnet de commandes ! » Sur le principe on ne peut pas donner tort à cette affirmation. La réalité commerciale est, hélas, tout autre.

Il semble qu'en 2009, seules 15 machines de déminage humanitaire de taille similaire à la D-3, tous fabricants confondus, ont été vendues dans le monde pour des utilisations humanitaires. Par rapport aux besoins réels, ce chiffre est grotesque.

Comparons les deux situations ci-dessous :

- **1945.** A la fin de la guerre, on estimait à 13 millions le nombre de mines et engins non explosés en France, ce qui représente une surface polluée de 500'000 hectares. Néanmoins, à la fin de 1947, les travaux de déminage étaient considérés comme achevés.
- **1997.** 122 pays signaient la Convention d'Ottawa. Les pays signataires s'engageaient, entre autre, à tout mettre en œuvre pour déminer ou faire déminer leur territoire dans un délai de dix ans. Or, en 2007, le rapport de l'Observatoire des mines dresse un bilan accablant : ces armes ensanglantent toujours 33 pays, tuant ou mutilant une victime toutes les 30 minutes...

## OÙ EST L'ERREUR ?

On pourrait argumenter que les conditions de déminage d'après guerre n'étaient pas semblables à maintenant. Même si c'est partiellement vrai, rien n'explique cependant qu'en moins de trois ans un pays de la taille de la France a pu être nettoyé alors que les progrès réalisés actuellement dans la plupart des pays contaminés par les mines sont très lents. Et là, nous pensons spécialement aux pays en voie de développement.

L'explication est hélas très simple : les moyens engagés aujourd'hui sont dérisoires par rapport à ceux mis à disposition pour reconstruire nos pays à la fin de la guerre.

Il n'est pas rare que les responsables de pays minés nous demandent de leur offrir une machine faute de moyens !

Le rôle de DIGGER n'est pas de relancer ici le débat sur le déséquilibre entre pays riches et pauvres, mais de privilégier l'action à la parole. Ainsi, pour permettre de continuer notre engagement et subsister malgré ce marché minuscule, nous avons cherché d'autres pistes où notre expérience peut aussi être engagée. Les articles concernant Sinex et Bière font précisément état de ces nouvelles possibilités qui s'offrent à nous. Même si ces pistes ne concernent pas directement le déminage humanitaire, nous sommes enthousiastes de constater que nos machines contribuent aussi à la destruction d'autres types de munitions non explosées, nettoient d'autres types de pollutions et préviennent même les incendies de forêt...

*Frédéric Guerne*

**MILIA  
MINE**



# SINEX-DIGGER : UNE RÉELLE SYMBIOSE

Interview de M. Jean-Claude Russo, Directeur de la société française «Sinex»  
par Charles Seylaz, Responsable de la recherche de fonds chez DIGGER.

Depuis cet automne, un engin DIGGER D-3 est utilisé au centre de la France par la Société d'Interventions et de Neutralisation d'Explosifs (SINEX). Nos lecteurs ne connaissent sans doute pas encore cette société avec laquelle notre fondation collabore depuis plus d'une année. A la lecture de cet entretien, vous pourrez vous faire une idée plus précise de ce qui a conduit Sinex à choisir une machine DIGGER D-3.

**– Monsieur Russo, dites-nous qui est Sinex et que fait votre société ?**

– Sinex est une entreprise familiale spécialisée dans la dépollution pyrotechnique. Elle s'occupe d'assainir des sites pyrotechniques industriels et des terrains militaires avec faits de guerre (munitions enfouies).

**– Quelle est la formation exigée chez vous ?**

– Nos collaborateurs ont une formation de pyrotechniciens et de démineurs. Sinex complète leur formation aux exigences très strictes qui prévalent dans notre société. Je pense à la sécurité du personnel (personne ne doit être exposé) et à la préservation de l'environnement.

**– Pourquoi avoir choisi DIGGER pour vos travaux ?**

– En fait, nos premiers contacts se sont déroulés avec une société concurrente à DIGGER, dont nous tairons le nom pour éviter toute polémique. Suite à plusieurs sujets d'insatisfaction, nous avons opté pour votre fondation dont nous avons eu, entre-temps, d'excellents échos.

**– Pourtant la machine DIGGER est, avant tout, un engin de déminage des mines antipersonnel ?**

– Certes, il a fallu détourner le matériel DIGGER de sa fonction première en l'adaptant à l'usage particulier de Sinex. La grande souplesse de votre machine et de votre équipe ont permis de repositionner le D-3 à notre convenance.

**– Quelles sont vos attentes par rapport au D-3 ?**

– Actuellement, le site pyrotechnique industriel sur lequel nous sommes engagés est pollué pyrotechniquement sur une surface de 15 hectares. Grâce au repositionnement évoqué, nous devrions être en mesure de rendre à la nature un terrain « au-dessus de tout soupçon ».

**– Si notre machine répond à vos attentes, peut-on espérer d'autres chantiers, voire d'autres machines ?**

– Clairement oui ! Nos activités étant à haut risque, il convient impérativement de protéger le personnel.



La politique de notre société est sans ambiguïté. Tous les travaux pyrotechniques de dépollution sont télécommandés à distance – en toute sécurité – par des personnels formés et habilités, suivant des modes opératoires très précis. Le D-3 est donc adapté à ces besoins. Une étude récente montre que 300 chantiers devront être dépollués d'ici 2015. Il y a du pain sur la planche... et de formidables perspectives pour votre fondation !

**– Il semble étonnant qu'un pays comme la France recourt à une machine DIGGER. Nous en déduisons que son équivalent n'existe pas, ou alors que le rapport qualité/prix serait le meilleur. Qu'en est-il ?**

– Comme évoqué précédemment, vos concurrents n'ont pas la réactivité souhaitée et la finition du D-3 est, sans conteste, meilleure. Par ailleurs, des gens du Ministère de la Défense viennent découvrir sur place l'avancée des travaux. D'ici 6 à 12 mois, il conviendra d'établir un bilan de notre travail en partenariat, ainsi que des retombées possibles, en France ou ailleurs.

**– Le fait que la Suisse ne soit pas dans l'Union européenne a dû, singulièrement, compliquer la tâche. Exact ?**



– C'est vrai que les questions douanières nous ont donné – à vous comme à nous – quelques nuits, disons « grises »...

**– C'est la première fois que DIGGER est engagé dans votre pays. Peut-on mesurer l'impact de cet engagement sur la reconnaissance – en France et dans les pays francophones de l'Afrique – de notre fondation ?**

– Dans l'immédiat, je ne pense pas que le chantier en cours conduise à une reconnaissance « de facto » de votre fondation.

Néanmoins, des responsables de haut niveau visitent notre site. Par redondance, le nom de DIGGER va apparaître dans le domaine militaire.

**– Pour terminer cet entretien, j'aurais un vœu Monsieur Russo : si notre machine a comblé vos attentes, ferez-vous un peu de prosélytisme pour notre fondation, à but non-lucratif précisons-le ?**

– C'est déjà fait ! Notre personnel exhibe des vêtements avec le logo de DIGGER et la symbiose Sinex-DIGGER est bien réelle : nos philosophies se ressemblent. Les études de sécurité et modes opératoires présentés aux autorités pour avis et accord (Inspection du Travail et Inspection des Poudres et Explosifs) présentent et détaillent tous les matériels utilisés. Le D-3 occupe une place prépondérante.

**– Je vous remercie, Monsieur Russo, de nous avoir accordé spontanément cet entretien.**

La machine D-3 vendue à l'entreprise Sinex a dû être équipée d'options spéciales pour son utilisation à partir d'un abri sécurisé. Entre autres, deux caméras à l'avant et une à l'arrière ont été installées. Ceci permet son pilotage à distance sans aucune vue directe sur l'engin.

Les photos montrent la phase de formation de l'équipe Sinex par nos techniciens Patrick Raeber et Gentien Piaget pour la formation au pilotage et à l'entretien, ainsi que Michaël Allemann pour l'instruction au système de caméras.







## ENGAGEMENT SUR LA PLACE D'ARMES DE BIÈRE



D-NEWS DÉCEMBRE 2010  
Journal de la Fondation Digger

### RÉDACTION

Frédéric Guerne  
Charles Seylaz

### GRAPHISME

Skaï Design

### FONDATION DIGGER

Rte de Pierre-Pertuis 28  
Case postale 59  
CH-2710 Tavannes  
Tél. +41(0)32 481 11 02  
www.digger.ch  
info@digger.ch  
CCP 10-732824-2

Dans le D-News de décembre 2006, nous mentionnions déjà cet engagement que nous menons chaque année sur la place d'armes de Bière (VD), dans un but de protection de la nature. Cette année, armasuisse immobilier y a engagé deux machines de déminage DIGGER pour effectuer deux mandats sur les terrains d'entraînement de l'armée suisse. Nos opérateurs ont accompli un travail d'une durée totale de quatre semaines. Le premier mandat concerne des tâches de nettoyage de la végétation en bordure des zones de tirs, afin de prévenir les feux de forêt. Le second mandat fait partie d'un chantier de construction et d'amélioration des chemins forestiers pour permettre l'accès à tous les secteurs de la place d'armes.

Afin d'assainir et de nettoyer le terrain avant la venue des entreprises de génie civil, les opérateurs de DIGGER effectuent des tâches de défrichage et de creusage avec les machines de déminage.

Il faut rappeler que ces travaux ont cela de particulier, qu'ils sont exécutés avec la présence potentielle de munitions non explosées. L'utilisation de machines blindées et télécommandées telles que les véhicules DIGGER est nécessaire. L'expérience de notre personnel aguerri à de telles conditions à risques est évidemment un atout fondamental pour le bon déroulement du travail.

Il est à noter pour l'anecdote, que l'une des machines engagées est le premier D-2 fabriqué en 2005. Utilisée durant trois ans au Sud-Soudan, elle a subi une complète remise en état qui la rend totalement apte à reprendre du service.